



---

## RENFORCER LE POUVOIR, PARTAGER LE POUVOIR, TIRER PARTI DU POUVOIR

Comment les fondations peuvent-elles offrir un soutien optimal aux organisations et aux mouvements dirigés par les jeunes afin d'amplifier leur incidence?

---

# REMERCIEMENTS

Ce rapport fait partie du programme de mobilisation des connaissances du projet Jeunesse et Innovation.

Par Ilona Dougherty et Amelia Clarke, Ph. D.

Le projet Jeunesse et Innovation, Université de Waterloo, 12 avril 2023

Le projet Jeunesse et Innovation est reconnaissant pour des contributions financières de la Fondation Lawson, de la Fondation Laidlaw, de la Fondation Lyle S. Hallman, de la Fondation Pathy, de la Fondation Counselling du Canada, de la Fondation Suncor Energy, d'Ashoka Canada, ainsi que pour les contributions en nature des Fondations philanthropiques du Canada qui ont rendu ce rapport possible.

Le projet Jeunesse et Innovation est également reconnaissant pour la contribution, du soutien et les contributions du Conseil consultatif des jeunes du projet Jeunesse et Innovation, des membres de l'Académie des fondations pour la collaboration sur l'alliance avec les jeunes d'Ashoka Canada, des membres de l'équipe de conception de l'Académie des fondations pour la collaboration sur l'alliance avec les jeunes d'Ashoka Canada (Barb Steele, Danica Straith, Fabrice Vil, Sana Khaliq, Sarah Ortiz, Sanjana Janardhanan, Neeki Motabar et Ines Chaalala), ainsi que du membre du personnel d'Ashoka, Seray Pulluk, et des membres du personnel du projet Jeunesse et Innovation, Mariah Jolin et Elina Qureshi.

Enfin, un grand merci aux 16 jeunes agents de changement qui ont accepté d'être interviewés pour ce rapport et aux 7 jeunes agents de changement qui ont participé aux trois dernières sessions de l'Académie. Nous sommes extrêmement reconnaissants de vos idées, de vos contributions et surtout de la confiance que vous nous avez accordée pour partager vos perspectives.

Pour plus d'informations: [www.uwaterloo.ca/youthinn](http://www.uwaterloo.ca/youthinn)

## **Le projet Jeunesse et Innovation**

School of Environment, Enterprise and Development  
University of Waterloo  
200 University Avenue West  
Waterloo, Ontario, Canada  
N2L 3G1



# RÉSUMÉ

## Introduction et méthodologie

L'Académie des fondations pour la collaboration d'Ashoka Canada (ci-après désignée par l'« Académie ») est un programme permanent d'Ashoka Canada. Se voulant un espace d'apprentissage par l'action entre pairs, ce programme permet aux leaders du changement social, aux philanthropes et aux organisateur·rice·s communautaires de se réunir afin de s'écouter les uns les autres, d'apprendre ensemble, et de collaborer dans le but de relever les défis systémiques les plus difficiles à résoudre de notre pays.

L'Académie des fondations pour la collaboration sur l'alliance avec les jeunes d'Ashoka Canada, qui est la deuxième académie mise sur pied par Ashoka Canada, poursuivait les objectifs suivants :

- Mettre en contact les dirigeant·e·s des organisations philanthropiques et les jeunes acteur·rice·s du changement au Canada.
- Recueillir des informations sur les pratiques exemplaires en matière d'engagement des jeunes et de soutien au travail ayant une incidence sociale et environnementale que mènent ces derniers.
- Échanger et se coordonner autour d'occasions de faire progresser collectivement le changement.

L'Académie des fondations pour la collaboration sur l'alliance avec les jeunes d'Ashoka Canada a été dirigée par les Fellows Ashoka Ilona Dougherty et Fabrice Vil avec le soutien organisationnel d'Ashoka Canada, et son travail comportait les étapes suivantes :

- Entrer en contact
- Recueillir des informations
- Impliquer les jeunes
- Échanger et se coordonner
- Cocréer

Ce rapport découle de l'étape « Recueillir des informations » de ce projet.

La question de recherche qui a guidé l'élaboration de ce rapport est la suivante :

Comment les fondations canadiennes peuvent-elles offrir un soutien optimal aux organisations de la société civile et aux mouvements dirigés par les jeunes afin que leur travail ait une incidence sur les problèmes sociaux et environnementaux?

Pour répondre à cette question, une analyse systématique de la littérature a été réalisée. Après une vaste recherche visant à mettre la main sur la littérature universitaire et grise la plus pertinente sur le sujet, 41 articles ont été retenus en vue d'être lus et codés de manière déductive et inductive.

De plus, afin de s'assurer que la voix des jeunes se trouve au cœur de ce travail de recherche, 16 jeunes ont été sélectionnés pour passer un entretien. La sélection de ces jeunes s'est faite à l'aide d'une recherche dans les médias. Cela a permis aux autrices de découvrir un éventail vaste et diversifié de jeunes dirigeant·e·s qui ne font pas partie de nos réseaux, et qui sont susceptibles de passer un entretien. En effectuant une recherche dans les médias, nous avons cherché à trouver des jeunes sous-représentés et à éviter de sélectionner uniquement de jeunes dirigeant·e·s qui sont souvent sous les projecteurs et qui ont fréquemment l'occasion d'être entendus. Par l'entremise de cette recherche dans les médias, 177 jeunes dirigeant·e·s canadiens ont été recensés, 55 jeunes acteur·rice·s du changement aux divers profils ont été invités à passer un entretien, et 16 d'entre eux ont accepté notre invitation. Les entretiens ont été enregistrés et transcrits aux fins d'analyse. Une fois les entretiens terminés, un bref questionnaire a été envoyé aux personnes ayant passé un entretien afin d'établir leur profil sociodémographique.



## Résultats

Nous présentons ci-dessous les principaux constats découlant de la revue de la littérature.

Les pratiques exemplaires permettant d'impliquer les jeunes acteur-ric-e-s du changement ou les philanthropes de la prochaine génération dans les processus de gouvernance et de prise de décision des fondations sont les suivantes :

- Les fondations s'engagent à établir un partenariat équitable avec les organisations et les mouvements dirigés par les jeunes en partageant le contrôle des décisions concernant l'octroi de subventions avec ces derniers, et en consacrant le temps et les ressources nécessaires à l'établissement de relations de confiance avec les jeunes.
- Les fondations s'engagent à constamment examiner la manière dont le pouvoir et le contrôle influent sur la prise de décision au sein de la fondation, et à tirer parti de leur propre pouvoir pour remettre en question les structures de pouvoir existantes dans le but de soutenir le travail des bénéficiaires.
- Les fondations se préparent avant d'engager les jeunes. Cela implique notamment que les dirigeant-e-s et les employé-e-s des fondations acceptent de permettre aux jeunes de s'impliquer selon des modalités équitables, inclusives et respectueuses de la diversité; qu'un véritable cadre de collaboration intergénérationnelle soit mis en place; que les capacités particulières des jeunes soient valorisées; et que les attitudes et les stéréotypes à l'égard des jeunes soient combattus de manière proactive.
- Les fondations mettent en place des structures propices à l'engagement des jeunes et leur allouent les ressources appropriées. Il s'agit notamment d'intégrer la participation des jeunes dans les structures formelles des fondations et d'offrir un soutien permanent sur le plan du financement et du personnel.
- Les fondations déploient une stratégie de recrutement qui ne se limite pas aux candidat-e-s habituellement sollicités en accordant la priorité aux jeunes qui sont difficiles à joindre et à ceux qui ont tissé des liens étroits avec la communauté.
- Les fondations consacrent le temps nécessaire à l'établissement de relations entre les adultes et les jeunes qui promeuvent l'esprit d'appartenance et la confiance, et qui laissent place à l'inconfort et à l'ambiguïté.
- Les fondations veillent à ce que les jeunes soient préparés et soutenus tout au long de leur période d'engagement en leur offrant un soutien émotionnel attentif, un juste équilibre entre la sécurité et le soutien de même qu'entre la possibilité de faire des choix et d'affronter des défis, une formation en temps opportun, et du mentorat continu.
- Les fondations veillent à ce que les jeunes aient la possibilité de prendre des décisions qui comptent, de s'approprier des tâches essentielles à la mission des fondations, et d'avoir une réelle incidence.
- Les fondations veillent à ce que les jeunes s'impliquent dans l'ensemble de la communauté dans un esprit de collaboration intergénérationnelle et en intégrant leur travail au sein d'un réseau de soutien plus vaste.
- Les fondations recueillent et échangent régulièrement des données sur les efforts d'engagement des jeunes, en plus d'intégrer régulièrement les commentaires reçus.

**S'assurer qu'une organisation est prête à impliquer les jeunes dans la prise de décision signifie que toute l'organisation est disposée à être transformée et à remettre en question ses hypothèses tout au long du processus.**



Les pratiques exemplaires permettant aux fondations de soutenir les organisations et les mouvements dirigés par les jeunes afin d'amplifier leur incidence sociale et environnementale sont les suivantes :

- Les fondations s'engagent à établir un partenariat équitable avec les organisations et les mouvements dirigés par les jeunes en partageant le contrôle des décisions concernant l'octroi de subventions avec ces derniers, et en consacrant le temps et les ressources nécessaires à l'établissement de relations de confiance avec les jeunes.
- Les fondations s'engagent à constamment examiner la manière dont le pouvoir et le contrôle influent sur la prise de décision au sein de la fondation, et à tirer parti de leur propre pouvoir pour remettre en question les structures de pouvoir existantes dans le but de soutenir le travail des bénéficiaires.
- Les fondations soutiennent financièrement les rassemblements et les réseaux dirigés par les jeunes.
- Les fondations améliorent leurs pratiques sur le plan de l'octroi de subventions en fournissant un financement adéquat et à long terme aux organisations dirigées par les jeunes; en dispensant des formations techniques, financières et en gestion de projet aux jeunes dirigeant-e-s de même qu'aux organisations et aux mouvements dirigés par les jeunes; en fournissant des directives claires et simples pour la préparation de rapports; ainsi qu'en s'engageant à financer régulièrement des organisations qui n'ont pas le statut d'organisations philanthropiques.

---

**Les questions de pouvoir, de contrôle et de prise de décision doivent être examinées dans l'ensemble de la communauté philanthropique.**

---



Les entretiens donnent une idée de ce que les fondations peuvent faire pour mieux soutenir les organisations et les mouvements dirigés par les jeunes. Voici principalement ce qui est ressorti de ces entretiens :

- Accroître le financement des organisations et des mouvements dirigés par les jeunes. Plus en détail :
  - Offrir des subventions plus substantielles pour soutenir les travaux menés par les jeunes.
  - Veiller à ce que le financement soit suffisant afin que les jeunes qui travaillent dans ces organisations et ces mouvements reçoivent un salaire décent.
  - Fournir un soutien opérationnel général.
  - Financer des travaux qui sont généralement considérés comme radicaux ou trop politisés.
  - Financer des organisations qui n'ont pas de structure formelle et des organisations à but non lucratif qui n'ont pas le statut d'organisations philanthropiques.
  - Fournir des fonds, rattachés aux subventions, permettant de suivre une thérapie ou de rencontrer un-e thérapeute.
  - Financer des occasions de cultiver la joie et de promouvoir le repos chez les jeunes dirigeant-e-s.
  - Veiller à ce que le financement fourni soit offert selon des modalités flexibles.
  - Travailler en partenariat avec les jeunes lorsque vient le temps de prendre des décisions sur le plan du financement.
- S'efforcer de remédier aux déséquilibres de pouvoir au sein des fondations, et tirer parti du pouvoir de ces dernières pour remédier aux déséquilibres de pouvoir entre les jeunes et les adultes au sein de la société civile, du gouvernement et de la société en général.
- Soutenir financièrement les rassemblements de jeunes dirigeant-e-s.
- S'assurer que les fondations divulguent la source de leurs fonds sur leur site web afin qu'une relation plus transparente puisse s'établir entre les bailleurs de fonds et les bénéficiaires potentiels.
- Mieux promouvoir les possibilités de financement pour s'assurer qu'un vaste éventail de jeunes dirigeant-e-s ainsi que d'organisations et de mouvements dirigés par les jeunes sont au courant de leur existence.
- Faire en sorte que les exigences en matière de préparation de rapports soient flexibles et laissent place à la créativité.

---

**Je dirais que le poids du mouvement environnemental repose honnêtement sur les épaules des jeunes... J'aimerais qu'il y ait plus d'empathie et le désir de partager non seulement vos finances, mais aussi vos connaissances, votre espace et votre plateforme avec les jeunes.**

Jeune dirigeante

---



## Perspectives

En analysant la littérature universitaire et grise la plus récente et en menant des entretiens avec de jeunes dirigeant·e·s, nous avons été en mesure de cerner des idées clés qui aident à répondre à la question au cœur de cette recherche : *comment les fondations canadiennes peuvent-elles offrir un soutien optimal aux organisations de la société civile et aux mouvements dirigés par les jeunes afin que leur travail ait une incidence sur les problèmes sociaux et environnementaux?*

Les travaux de Flores et Fierle-Hedrick (2021) fournissent un cadre utile pour décrire la meilleure façon de soutenir les organisations et les mouvements dirigés par les jeunes afin d'accroître leur incidence :

**Renforcer le pouvoir :** Garantir un financement adéquat, accordé selon des conditions établies par les jeunes, et dédié aux organisations et aux mouvements dirigés par les jeunes en mettant l'accent sur le financement du travail des jeunes qui est traditionnellement considéré comme étant radical ou trop politisé de même que sur celui que mènent les jeunes sous la direction de communautés méritant l'équité.

**Partager le pouvoir :** Impliquer les jeunes dans la prise de décisions concernant l'octroi de subventions et la gouvernance des fondations, en portant une attention particulière aux jeunes issus de communautés défavorisées et à ceux qui ont tissé des liens étroits avec la communauté.

**Tirer parti du pouvoir :** Utiliser le pouvoir des fondations pour remédier aux déséquilibres de pouvoir entre les jeunes et les adultes au sein de la société civile, du gouvernement et de la société en général.

Nous développons ces trois idées ci-dessous :

### Renforcer le pouvoir

Les entretiens ont permis de clairement comprendre que pour offrir un soutien optimal aux organisations et aux mouvements dirigés par les jeunes, il faut accroître le financement spécifiquement destiné à soutenir le travail des jeunes. Plus en détail, ce financement doit être accordé selon des conditions établies par les jeunes, et mettre l'accent sur le financement du travail des jeunes qui est traditionnellement considéré comme étant radical ou trop politisé de même que sur celui que mènent les jeunes sous la direction de communautés méritant l'équité. Voici les changements concrets qui, selon ce travail de recherche, devraient être apportés aux programmes de subvention :

- Les organisations et les collectifs dirigés par les jeunes qui ne sont pas des organisations philanthropiques ou des organisations à but non lucratif constituées en société sont admissibles à du financement.
- Du financement plus substantiel et à plus long terme est spécifiquement destiné aux activités menées par les jeunes.
- Le financement permet aux organisations et aux mouvements dirigés par les jeunes de verser un salaire décent et de couvrir d'autres coûts de fonctionnement est facilement accessible.
- Le financement de travaux menés par les jeunes, traditionnellement perçus comme radicaux ou trop politisés, est facilement accessible.
- Le financement de travaux menés par les jeunes et par des communautés méritant l'équité est facilement accessible.
- Du financement est proposé aux jeunes dirigeant·e·s et à ceux qui travaillent dans et avec des organisations et des mouvements dirigés par les jeunes dans le cadre des subventions pour leur permettre de suivre une thérapie ou de rencontrer un·e thérapeute.
- Du financement visant à cultiver la joie et à promouvoir le repos chez les jeunes dirigeant·e·s et ceux qui travaillent au sein ou auprès d'organisations et de mouvements dirigés par les jeunes est facilement disponible.
- Les critères de financement et les exigences en matière de préparation de rapports sont clairs, flexibles et laissent place à la créativité, et les fondations veillent à ce qu'un·e membre de leur personnel soit disponible pour travailler avec les jeunes bénéficiaires afin de leur expliquer ces exigences et de les adapter si nécessaire.
- Les rassemblements et les réseaux d'organisations et de mouvements dirigés par les jeunes sont soutenus financièrement par les bailleurs de fonds, mais dirigés par les jeunes.
- Des formations techniques, financières et en gestion de projet sont proposées aux jeunes bénéficiaires avant, pendant et après l'obtention du financement.



## Partager le pouvoir

Le pouvoir peut être partagé en impliquant véritablement les jeunes dans la prise de décisions concernant l'octroi de subventions et la gouvernance des fondations. Il est essentiel d'impliquer les jeunes issus de communautés défavorisées ainsi que les jeunes ayant tissé des liens étroits avec la communauté afin de s'assurer que les jeunes impliqués ne représentent pas uniquement leurs points de vue et qu'ils sont en mesure d'offrir une perspective plus large. Les pratiques exemplaires visant à faciliter une réelle implication des jeunes dans ce contexte sont les suivantes :

- Les fondations s'engagent à établir un partenariat équitable avec les organisations et les mouvements dirigés par les jeunes en partageant le contrôle des décisions concernant l'octroi de subventions avec ces derniers, et en consacrant le temps et les ressources nécessaires à l'établissement de relations de confiance avec les jeunes.
- Les fondations s'engagent à constamment examiner la manière dont le pouvoir et le contrôle influent sur la prise de décision au sein de la fondation, et à tirer parti de leur propre pouvoir pour remettre en question les structures de pouvoir existantes dans le but de soutenir le travail des bénéficiaires.
- Les fondations se préparent avant d'engager les jeunes. Cela implique notamment que les dirigeant·e·s et les employé·e·s des fondations acceptent de permettre aux jeunes de s'impliquer selon des modalités équitables, inclusives et respectueuses de la diversité; qu'un véritable cadre de collaboration intergénérationnelle soit mis en place; que les capacités particulières des jeunes soient valorisées; et que les attitudes et les stéréotypes à l'égard des jeunes soient combattus de manière proactive.
- Les fondations mettent en place des structures propices à l'engagement des jeunes et leur allouent les ressources appropriées. Il s'agit notamment d'intégrer la participation des jeunes dans les structures formelles des fondations et d'offrir un soutien permanent sur le plan du financement et du personnel.
- Les fondations déploient une stratégie de recrutement qui ne se limite pas aux candidat·e·s habituellement sollicités en accordant la priorité aux jeunes qui sont difficiles à joindre et à ceux qui ont tissé des liens étroits avec la communauté.
- Les fondations consacrent le temps nécessaire à l'établissement de relations entre les adultes et les jeunes qui promeuvent l'esprit d'appartenance et la confiance, et qui laissent place à l'inconfort et à l'ambiguïté.
- Les fondations veillent à ce que les jeunes soient préparés et soutenus tout au long de leur période d'engagement en leur offrant un soutien émotionnel attentif, un juste équilibre entre la sécurité et le soutien de même qu'entre la possibilité de faire des choix et d'affronter des défis, une formation en temps opportun, et du mentorat continu.
- Les fondations veillent à ce que les jeunes aient la possibilité de prendre des décisions qui comptent, de s'approprier des tâches essentielles à la mission des fondations, et d'avoir une réelle incidence.
- Les fondations veillent à ce que les jeunes s'impliquent dans l'ensemble de la communauté dans un esprit de collaboration intergénérationnelle et en intégrant leur travail au sein d'un réseau de soutien plus vaste.
- Les fondations recueillent et échangent régulièrement des données sur les efforts d'engagement des jeunes, en plus d'intégrer régulièrement les commentaires reçus.





## Tirer parti du pouvoir

Les fondations peuvent soutenir le travail mené par les jeunes en tirant parti de leur propre pouvoir pour remédier aux déséquilibres de pouvoir entre les jeunes et les adultes au sein de la société civile, du gouvernement et de la société en général. Parmi les pratiques exemplaires permettant de tirer parti du pouvoir, nous pouvons mentionner les suivantes :

- Les fondations veillent à ce que les dirigeant-e-s adultes des mouvements et des organisations visant le changement social et environnemental accordent de l'importance aux jeunes dirigeant-e-s de même qu'aux organisations et aux mouvements dirigés par les jeunes, et à ce que les dirigeant-e-s adultes collaborent avec les jeunes et les soutiennent.
- Les fondations plaident afin que les autres bailleurs de fonds, en particulier les gouvernements, renforcent et partagent le pouvoir avec les jeunes, notamment en adhérant aux pratiques exemplaires décrites ci-dessus.
- Les fondations financent la recherche pour combler les lacunes mises en lumière par cette étude :
  - Recherche visant à évaluer l'état actuel des pratiques des fondations canadiennes en matière d'engagement des jeunes.
  - Recherche visant à étudier l'incidence du financement et du soutien non financier actuellement offert par les fondations canadiennes aux organisations et aux mouvements dirigés par les jeunes.





## Changements critiques

Les résultats de la première Académie mise sur pied par Ashoka ont souligné la nécessité de passer de l'état actuel, où « les voix des citoyens — notamment celle des jeunes privés de leurs droits — n'influencent pas la prise de décision au sein des gouvernements et des organisations », à un état futur où « les voix des citoyens — notamment celle des jeunes — sont soutenues, coordonnées et renforcées afin d'accroître la capacité de ces derniers à agir et à faire bouger les décideurs ».

Afin de concrétiser ces changements, et après avoir réfléchi aux résultats de recherche décrits dans ce rapport, les membres de l'Académie des fondations pour la collaboration sur l'alliance avec les jeunes d'Ashoka Canada proposent les changements essentiels suivants :

État actuel	État futur
Les organisations et les mouvements dirigés par les jeunes ne disposent pas d'un financement adéquat.	Du financement adéquat et dédié aux organisations et aux mouvements dirigés par les jeunes est accordé selon les conditions établies des jeunes et sur la base de la confiance. Il s'agit notamment de financer des activités traditionnellement perçues comme radicales ou trop politisées, telles que la défense des droits, le lobbying et la protestation, de financer une forme de soutien au bien-être mental et à la joie de vivre, et de financer le travail des jeunes issus de communautés méritant l'équité.
Les jeunes ne sont pas systématiquement ou véritablement impliqués dans un rôle décisionnel en ce qui concerne l'octroi de subventions et la gouvernance des fondations. Et lorsqu'ils sont impliqués, leur rôle se limite généralement à une fonction consultative.	Les jeunes sont systématiquement et véritablement impliqués en tant que décideur-se-s en ce qui concerne l'octroi de subventions et la gouvernance des fondations. Ces jeunes proviennent notamment d'horizons diversifiés, et prennent directement des décisions sur les questions et les causes auxquelles les fonds sont destinés, sur la manière dont les fonds sont octroyés, ainsi que sur le fonctionnement des fondations, y compris la gouvernance et les ressources humaines.
Les déséquilibres de pouvoir entre les jeunes et les adultes sont courants et répandus.	Les fondations utilisent leur pouvoir pour inciter les autres organes décisionnels à collaborer avec les jeunes. En particulier, les fondations travaillent avec les jeunes pour s'assurer de remédier aux déséquilibres de pouvoir entre les jeunes et les adultes au sein des organisations à but non lucratif dirigées par des adultes, des gouvernements et de la société en général.



## Actions concrètes recommandées et conclusion

Dans le but d'échanger, de coordonner les idées et de cocréer ce projet, une version préliminaire de ce rapport a été envoyée aux membres de l'Académie et aux jeunes dirigeant·e·s. Puis, entre octobre et décembre 2022, trois séances ont eu lieu avec les membres de l'Académie et les jeunes dirigeant·e·s. La première séance, qui a duré une journée, s'est déroulée à Montréal; les deux autres ont été tenues virtuellement. L'objectif ultime de ces séances consistait à explorer les possibilités d'expérimenter ou de collaborer sur des priorités communes.

Ces séances ont donné naissance à trois idées d'actions concrètes qui, selon les jeunes dirigeant·e·s et les membres de l'Académie, peuvent être mises en œuvre collectivement pour soutenir les changements essentiels décrits ci-dessus. Alors que les pratiques exemplaires décrites dans ce rapport peuvent être mises en œuvre par des fondations individuelles, les trois idées ci-dessous doivent être considérées comme des projets de collaboration qu'une coalition de fondations, d'organisations au service de la jeunesse, de jeunes dirigeant·e·s, de même que d'organisations et de mouvements dirigés par les jeunes pourrait envisager de mettre en œuvre. Il s'agit d'idées préliminaires qui nécessitent d'être approfondies :

1. Créer un fonds dirigé par les jeunes, ou investir dans des fonds existants dirigés par les jeunes et les soutenir.
2. Soutenir les fondations, la société civile et les gouvernements afin qu'ils améliorent leurs pratiques visant l'établissement d'alliances avec les jeunes par l'entremise d'une série d'activités éducatives et de ressources.
3. Aménager des espaces destinés aux rencontres intergénérationnelles où les jeunes dirigeant·e·s, de même que les organisations et les mouvements dirigés par les jeunes, ont accès au soutien et aux décideur·se·s.

Les résultats de cette recherche font écho aux conclusions de la première Académie d'Ashoka Canada. Cette recherche montre que les jeunes qui sont à la tête d'organisations et de mouvements réclament des actions semblables à celles que les innovateur·rice·s sociaux demandent généralement aux fondations :

- « Établir des partenariats durables basés sur confiance et la collaboration avec les bénéficiaires.
- Partager le pouvoir décisionnel en ce qui concerne le financement.
- Les bailleurs de fonds devraient faire entendre leur voix pour lutter contre [...] les inégalités » (Ashoka Canada, 2020, p. 8)

La différence avec les constats qui sont ressortis de la première Académie est que le déséquilibre de pouvoir entre les jeunes (en particulier ceux issus de communautés défavorisées) et les bailleurs de fonds est encore plus important qu'entre les adultes des organisations et de mouvements visant le changement social et environnemental et les bailleurs de fonds.

Les jeunes sont souvent à l'avant-garde des mouvements de changement social et environnemental, et proposent ainsi des perspectives radicales et plus politisées qui nous poussent à aller plus loin que ce que les adultes sont à l'aise de faire (Dougherty et Clarke, 2018; Ho et coll., 2015). À une époque où les changements surviennent rapidement et où il est de plus en plus urgent de relever les défis sociaux et environnementaux, cette volonté d'aller plus loin et d'agir plus rapidement dont font montre les jeunes est exactement ce dont nous avons besoin.

Si nous espérons relever les défis sociaux et environnementaux auxquels nous faisons tous face, travailler en collaboration intergénérationnelle avec les jeunes dirigeant·e·s n'est pas seulement une nécessité, mais également un impératif dont il faut faire une priorité.

Pour ce faire, nous devons renforcer le pouvoir des organisations et des mouvements dirigés par les jeunes, partager le pouvoir avec les jeunes dirigeant·e·s et, peut-être plus important encore, tirer parti de notre pouvoir et de notre influence pour éliminer les obstacles systémiques plus importants qui nuisent à la collaboration intergénérationnelle.

